

Ecole Molière – 78440 Gargenville
PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE du 14/10/2014

Sous la présidence de Monsieur Guilbaud, directeur de l'école, en présence :

- de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, excusée.
 - des enseignants : Mesdames Fourré, Caldara, Chateau, Da Silva, Delsupexhe , Le Hellegouarc'h, Mallet, Martinati, Richard et Smittarello.
 - des représentants des parents, élus au conseil d'école :
 - AGPG : Titulaires : Mesdames De Muynck, Fiquet, Maës, Dunyach, Bonnet, Chambre, Monsieur Martin ;
 - suppléants : Mesdames El Kerarti, Métaireau, Lherbier, MM. Barth et Chambre.
 - API : Titulaires : Mesdames Borderies, Barth, M. Poinsignon.
 - Suppléantes : Mesdames Debris, Blot, Davoust.
 - de Madame Desvignes, remplaçant M. Mariani, absent excusé, Adjoint aux affaires scolaires.
 - de Madame Chenut, D.D.E.N (déléguée départementale de l'éducation nationale) ; excusée.
- Les membres du RASED : Mesdames Jabri, Mme Bourg excusée.

Monsieur Guilbaud ouvre la séance à 18h30.

Les points à l'ordre du jour sont abordés successivement.

- *Désignation d'un secrétaire*
- *Présentations*
- *Feuille d'émargement*
- *Rappel du rôle du Conseil d'école*
- *Structure de l'école et RASED*
- *Mairie : point sur les travaux et souhaits d'investissements pour 2015*
- *Projet d'école :*
 - *Rythmes scolaires*
 - *Activités Pédagogiques Complémentaires*
 - *Objectifs prioritaires 2014-2015*
 - *Projets des classes (et langues vivantes)*
 - *Fêtes*
 - *Intervenant extérieur*
 - *Vote du règlement scolaire*
 - *Bilan OCCE 2013-2014*
 - *Date du prochain conseil d'école*

Désignation d'une secrétaire : Madame Smittarello est désignée comme secrétaire de séance.

Présentation : Un tour de table est effectué, une feuille d'émargement circule.

Les parents délégués représentants des parents d'élèves sont félicités pour leur élection et leur implication dans la vie de l'école, dans son fonctionnement et la scolarité des élèves : ils agissent au nom de l'ensemble des parents et non pas pour leur enfant en particulier.

M. Guilbaud rappelle que seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.

Rappel du rôle du Conseil d'Ecole .

Le Conseil d'Ecole :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis, fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants...
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Structure de l'école et RASED .

- Effectifs : 250 élèves. L'effectif a augmenté de 6 élèves par rapport à la rentrée de septembre 2013.
- Répartitions des classes au 14 octobre 2014 : 10 classes : 57 CP, 42 CE1, 42 CE2, 60 CM1, 49 CM2.

Classes			Nb Elèves
CP	Mme Richard	25 CP	25
CP	Mme Fourré	25 CP	25
CP-CE1	Mme Delsupexhe	7 CP 17 CE1	24
CE1	Mme Da Silva	25 CE1	25
CE2	Mme Caldara	28 CE2	28
CE2-CM1	Mme Smittarello	14 CE2 8 CM1	22
CM1	Mme Le Hellegouarc'h	26 CM1	26
CM1	Mme Chateau	26 CM1	26
CM2	Mme Mallet	25 CM2	25
CM2	M. Guilbaud & Mme Martinati	24 CM2	24
			250

M. Guilbaud demande quelles sont les inscriptions prévues pour la prochaine rentrée (futurs CP venant des écoles du Parc et Jean de La Fontaine) et quand est prévue la livraison des appartements rue Gambetta.

Madame Fourré a été nommée à l'année sur une classe de CP.

Madame Da Silva a été nommée à l'année sur une classe de CE1.

Madame Delsupexhe enseigne à plein temps cette année.

Mme Martinati assure la décharge de M. Guilbaud, les jeudis et vendredis, et un mercredi sur deux.

En cas d'absence du directeur, Madame Smittarello assure la fonction de directrice adjointe.

Madame Richard accueille le matin en CP un élève de CM2 de Mme Mallet (aménagement concerté en conseil des maîtres), qui est en tout début d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Madame Mackowiak, AVS, intervient 20 heures pour un élève dans la classe de CE2-CM1 de Madame Smittarello.

Composition du RASED (Réseau d'Aide Scolaire aux Elèves en Difficulté)

Mme Jabri psychologue scolaire Mme Bourg maître E qui est désormais seule à intervenir sur l'école.

9 demandes en CP et CE1 ont pu être honorées pour un suivi avec un maître E [*aide aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire*]. Toutes les demandes ne peuvent être satisfaites du fait du retrait de Gargenville d'un poste de maître E, depuis la rentrée de 2013. Les interventions ont lieu uniquement sur les CP et CE1, en français seulement, aucun élève de CE2 ne peut être pris en charge en CE2, dans la continuité du travail réalisé par le maître E en CP et en CE1.

Il est possible de contacter le RASED au 01 34 97 15 10.

Mairie : point sur les travaux et investissements .

- Travaux réalisés depuis la dernière caisse des écoles de juin 2014 .

- Gros chantier de l'été 2014 : désamiantage des sols et pose d'un revêtement neuf ; malgré quelques problèmes, début juillet, de fourniture dans les temps de cartons pour vider toutes les classes, les travaux ont été finis pour la rentrée. Des meubles entreposés sous le préau ont pris l'eau par le sol et ont gonflé ou rouillé ; merci à l'équipe des services techniques qui a réinstallé les classes fin août, en présence des enseignants, en un temps record.

Les enseignants de ce bâtiment ont dû prendre plusieurs jours sur leurs congés pour que les classes soient en état d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions.

- Nettoyage en cours de toutes les traces d'adhésif dans les classes, laissées par le chantier.
- Réfection complète des toilettes côté La Fontaine. Une très belle réalisation.

- Travaux à effectuer :

- Un tour des travaux a été effectué avec M. Mariani en début d'année et l'inventaire a été envoyé en mairie. Parmi les points les plus urgents :
- Vérification et réparation des joints d'étanchéité extérieurs des fenêtres simple vitrage des classes du rez-de-chaussée et à l'étage du bâtiment des Prés l'Abbé dont certaines laissent passer l'eau lors de bourrasques pluvieuses ; le changement des huisseries extérieures doit être le prochain grande chantier de l'école.
- Problèmes d'humidité dans les classes du côté La Fontaine, sur les murs, avec apparition de moisissures ; nettoyage dans les feuillures de fenêtres.
- Urinoirs qui fuient dans les WC côté Prés l'Abbé au RDC.
- Porte de secours difficile à ouvrir et qui reste bloquée ouverte (côté Prés l'Abbé, donnant sur la cour).
- grille de ventilation de la chaufferie, côté rue, à sécuriser (grillage soudé partiellement tordue et pliée). Jonction entre les 2 poutres extérieures (hall-couloir) dégradé (ciment éclaté) : à surveiller
- Remise en gazon de la partie herbue de la cour ;
- Remise en service des cache-radiateurs du côté des Prés l'Abbé, pour éviter des blessures ;
- Prévoir un loquet haut pour fermer les "WC maîtresses" de l'extérieur (ou une serrure avec passe) Côté La Fontaine.
- La barrière qui permet l'accès au parking des enseignants est cassée, tout véhicule étranger à l'école peut y accéder ; d'autre part, il faudrait rappeler aux parents que les enfants doivent circuler derrière les barrières et que le parking n'est pas une aire de jeux. **Rappel** : le plan Vigipirate a été renforcé début octobre.

Point sur les Investissements .

Classe	Prévision-Réalisation 2014	Investissement 2015
Classe n°1 M. Guilbaud		établir la connexion internet du TNI
Classe n°2 Mme Chateau	TNI + PC + tableau Velléda et Connexion internet du TNI	
Salle n°3 BCD	Installation de 12 nouveaux PC Fourniture de 2 grandes tables	établir la connexion internet et les arrivées électriques des derniers PC
Classe n°4 Mme Richard		Confection d'un meuble à casiers par le menuisier de la commune
Classe n°5 Mme Fourré		

Classe n°6 Mme Smittarello	TNI + PC + tableau Velléda et Connexion internet du TNI	une chaise de bureau à roulettes
Classe n°7 Mme Bourg		Remise en peinture de la classe
Classe n°8 Mme Delsupexhe	4 tables simples G et 4 tables simples D	TNI + PC + tableau Velléda Rideaux occultant 1 bureau qui ferme à clef
Classe n°9 Mme Da Silva		TNI + PC + tableau Velléda Rideaux occultant
Classe n°10 Mme Caldara	8 tables doubles	Rideaux occultant pour accompagner le TNI Réfléchir à des jardinières sécurisées sur les rebords des fenêtres côté La Fontaine
Classe n°11 Mme Le Hellegou.		Rideaux occultant pour accompagner le TNI
Classe n°12 Mme Mallet	Changement de l'ampoule du TNI	Remplacement du PC dédié au TNI
Salle n°14 Mme Jabri		Réfection du bureau qui a été endommagé par un stockage à l'humidité
Infirmierie		Remise en peinture de la salle
Bureau		Pose d'un bandeau de liège mural pour l'affichage

☛ Réparation de l'alarme ;

☛ L'équipe enseignante souhaiterait savoir quand les TNI des classes de Mmes Chateau et Smittarello seront installés. Mme Desvignes nous informe que pour les TNI, la commune est en attente de la subvention du Conseil Général.

☛ Renouvellement de demande : Serait-il possible, pour sensibiliser les élèves au développement durable (notamment au recyclage), d'avoir deux grandes poubelles sélectives : papier et emballages (briques de boissons des goûters...) que nous placerions près de l'escalier de secours (côté plateau) ? Cela permettrait également de désengorger les poubelles qui sont trop petites et d'où s'échappent aux premiers coups de vent les papiers dans toute la cour...

☛ Sécurité des couloirs côté La Fontaine : Lors de la pause méridienne, les portes des couloirs qui sont fermés à clé par les enseignants sont rouvertes par les animateurs et les enfants y ont accès, d'où un problème de sécurité : les enfants peuvent sortir directement dans la rue par la porte de secours à barre "poussoir", des vols peuvent se produire...

☛ Les représentants des parents souhaiteraient connaître l'état d'avancement du projet de mise en place d'un sens unique de circulation autour de l'école dans le cadre d'une voirie partagée. Serait-il possible d'avoir un affichage au niveau du petit portail? Ils demandent également s'il serait possible, dans le prolongement du projet de voirie partagée, avec piste cyclable, d'avoir un emplacement en dur à l'intérieur de l'école pour garer les vélos.

Madame Desvignes informe les parents que le maire se tient à la disposition des représentants des parents d'élèves pour les rencontrer et évoquer les différents problèmes liés à la vie (nouveaux rythmes scolaires) et à la sécurité des élèves.

Un problème de sécurité et de stationnement est apparu ces derniers mois aux abords de l'école consécutivement au chantier en face de l'école, rue des Prés l'Abbé. Quelles sont les mesures prévues par la municipalité pour sécuriser cette zone où les élèves passent chaque jour?

Une proposition de l'équipe enseignante et des parents est faite, suite au changement de côté de l'entrée du chantier (Rue des Prés l'Abbé au lieu de la Rue Gambetta), d'interdire le passage des enfants sur le trottoir du chantier rue des Prés l'Abbé (barrières, voire panneaux de chantiers pour zone d'éviction) et de prévoir des passages pour piétons

provisoires (jaune) avant et après la zone de chantier, pour éviter tout accident, compte-tenu des manœuvres des véhicules des parents aux heures d'arrivée et de sorties des élèves.

L'équipe enseignante de l'école Molière remercie la Caisse des écoles et tout particulièrement Monsieur le Maire et les membres de la Caisse des écoles pour la prise en compte des demandes sur l'école Molière et les nombreux travaux et investissements réalisés depuis ces derniers mois. Beaucoup de menus travaux (électricité, plomberie...) sont réalisés dans la journée ou la semaine suivant la demande.

Projet d'école

▪ Rythmes scolaires

Après une semaine ou deux d'adaptation, les enfants et les familles ont trouvé leurs repères. Certains élèves parmi les plus grands avaient des difficultés pour savoir comment s'organisait leur journée complète : cantine ou pas, TAP(ou NAP) ou centre aéré... à plus forte raison les petits. De nombreux parents ont inscrit les élèves à toutes les activités, même si leurs enfants ne participaient qu'à certaines d'entre elles. Confusion entre bus du centre aéré et bus pour rentrer à la maison pour certains plus jeunes... L'organisation et le point de rendez-vous des NAP du mercredi matin n'avaient pas été compris de la même façon par tous les parents.

Au niveau du suivi scolaire, nous constatons une fatigue des élèves, liée peut-être à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (adaptation nécessaire à ce changement de rythme) ; le conseil des maîtres a décidé d'aménager une pause de 15h00 à 15h10 pour les élèves dont les enseignants estimeraient qu'ils ont besoin de prendre l'air et surtout de passer aux toilettes. Les élèves sont sous la responsabilité de leur enseignant et vont dans la cour la plus proche de leur classe. Cette pause n'est pas obligatoire. Elle peut varier selon le moment de l'année.

Nous avons rencontré des problèmes au niveau des enfants inscrits à la cantine et qui n'y allaient pas ; nous avons mis en place un dispositif différent pour pouvoir avoir un moyen de contrôler les élèves qui doivent effectivement aller à la cantine.

M. Nicolas Cartier, directeur du périscolaire fait un point sur l'accueil des élèves, les NAP, etc. et informe les parents des aménagements qui ont été réalisés (les parents peuvent venir chercher les enfants de façon échelonnée entre 16h00 et 16h30, durant la demi-heure de NAP) ainsi que l'adaptation de tous aux nouveaux rythmes scolaires.

▪ Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont des temps d'enseignement supplémentaires qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants de l'école.

Les APC auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 17h00 et le mercredi de 9h00 à 10h00.

Les APC permettent :

1. Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.
2. Une aide au travail personnel (méthodologie...)
3. La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

L'accord parental est demandé ; la fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire.

Les principaux indicateurs retenus par le conseil des maîtres pour l'évaluation des élèves sont les suivants :

Dispositif 1 :

Phonologie, manipulation des alphas, consolidation des apprentissages en lecture

Meilleure maîtrise des temps, des modes et de la lecture

Consolidation de la numération décimale et les techniques opératoires

Identifier et différencier les principales natures et fonctions

Dispositif 2 :

Savoir copier correctement

Identifier le verbe conjugué

Comprendre des énoncés et des consignes

Savoir utiliser des référents pour corriger de façon autonome ses productions écrites

Comprendre la lecture explicite et en inférer des informations implicites

Connaître les tables de multiplication et maîtriser la résolution de problèmes

Dispositif 3 :

Acquérir les principales compétences du B2i

Produire des textes adaptés et les publier sur le site de l'école

▪ Objectifs prioritaires 2014–2015 selon l'avenant conforme sur 2014–2015

L'avenant au projet d'école est en cours de mise de conformité par l'Inspectrice de circonscription.

a) Comment les projets intra et inter cycle peuvent-ils améliorer la maîtrise de la langue française et développer la culture humaniste ?

Faire écrire des articles, des histoires (rédaction), des comptes rendus de visites pour alimenter le site de l'école :

Cycle II : textes courts, au moins une fois dans l'année.

Cycle III : articles plus longs, au moins une fois par trimestre.

Développer les liaisons cycle I et Cycle II

Dans le nouveau cycle III (CM1-CM2-Collège).

Participer à un rallye lecture sur le thème : La guerre de 14-18 ; étude de lettres de Poilus (en partenariat avec la médiathèque de Gargenville)

b) Comment l'utilisation des TUIC à l'école permet-elle d'acquérir les compétences du socle commun et développer la culture humaniste?

Instaurer une pratique hebdomadaire des TUIC à la BCD et/ou en classe.

Alimenter le site de l'école

c) Comment développer les réussites en résolution de problème? Comment aider les élèves à traiter les données à partir d'un tableau ou d'un graphique ?

Réflexion sur les progressions dans les cycles au regard des résultats des évaluations nationales.

Analyse des évaluations CP, CE1 et CM2.

Développer la réussite en résolution de problèmes en motivant les situations de recherche par la participation à des projets mathématiques (défi-maths et Eureka...)

Mettre en place une pratique régulière de la géométrie et des programmes de construction.

Pratique dans toutes les classes des problèmes du jour.

Evolution dans le cadre de la refondation de l'école

Prise en compte des nouveaux rythmes : suppression de la récréation de l'après-midi et du mercredi matin (14h00–16h00 et 10h00–12h00) etc.

Projets en lien avec le PEDT (PNR...)

Conseil école-collège : Suivi des élèves de 6^e, projets CM2–6^e, journées de visite au collège, réunion d'harmonisation et de suivi des futurs 6^e...

Parcours artistique et culturel :

Présenter deux spectacles musicaux et artistiques en fin d'année, cycles confondus, valorisant la diversification des moyens d'expression.

Participation au Festival des Juniors : concours de critique de cinéma

L'avenant au Projet d'école a l'accord de principe du Conseil d'école.

- ***Projets des classes et langues vivantes***

- Tutorat en arts visuels CP-CM
- Décloisonnement en langue vivante
- Projet PNR en lien avec le Pedt sur le thème "Histoire de mon village".
- Projet sortie théâtre : Les Francos
- Défi lecture et rallye lecture 14-18 Molière-Corneille et médiathèque
- Défi maths et Eurekades 78
- Festival des Juniors : critique de cinéma
- Projet 14-18 avec la mairie, notamment lors de la cérémonie du 11 novembre
- Projet Blues sur Seine
- Projet jardinage
- Projets avec la médiathèque

Langues vivantes : L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire au cycle 3 et au cycle 2 à partir du CP. Tous les besoins sont couverts à l'école soient dans huit classes.

Piscine 2014-2015 :

Piscine session 1 : lundis

Du 15 septembre au 30 janvier inclus

CP-CE1 de MADAME DELSUPEXHE

& CP de MADAME FOURRE :

Départ école : 8h50

Retour école : 10h30

(Séance de 9h25 à 10h05)

Piscine session 2 : lundis

Du 2 février au 26 juin inclus

CP de MADAME RICHARD &

CE1 de MADAME DA SILVA :

Départ école : 8h50

Retour école : 10h30

(Séance de 9h25 à 10h05)

Parents accompagnateurs ou parents agréés?

Les enseignants de l'école élémentaire peuvent être accompagnés par une personne agréée (1 par classe pour l'élémentaire en plus de l'enseignant) si l'enseignant le souhaite. En général, il s'agit d'un MNS. Il n'y a donc pas d'obligation d'avoir des parents agréés en élémentaire.

Les parents accompagnateurs non agréés participent uniquement à la vie collective (transport, vestiaire...)

Exercice trimestriel de sécurité incendie : il a eu lieu le vendredi 10 octobre à 9h33 pour le bâtiment des Prés l'Abbé et à 9h47 pour le bâtiment du côté de la rue La Fontaine ; le temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne après vérification des effectifs était respectivement : 3 minutes 17 secondes et 2 minutes 19 secondes. Le nombre de personnes concernées par l'exercice était respectivement de 118 enfants et de 5 enseignants et 1 AVS, et 124 enfants et 5 enseignants. L'évacuation s'est déroulée sans incident côté Prés l'Abbé et les sirènes ont fonctionné correctement, électricité coupée.

L'évacuation s'est déroulée sans incident. Le côté Prés l'Abbé met plus de temps du fait des escaliers. Il faut rappeler aux élèves de se ranger le plus loin possible du bâtiment, c'est-à-dire dans la partie herbue.

Un compte-rendu a été envoyé à l'IEN et à la mairie qui nous transmettra ses remarques prochainement.

PPMS : Un exercice a été réalisé en conditions réelles le 1^{er} juillet 2014.

Le PPMS de l'école Molière sera mis à jour prochainement (numéros de téléphones, responsables de zone, mise à jour des PAI, des plans... etc.

Demande est faite à la mairie de faire le point sur l'avancement de la fourniture de matériel demandé par l'école pour l'exercice de PPMS.

Rencontres sportives

L'équipe a décidé de dissoudre l'association USEP au sein de l'école. Elle désire toutefois poursuivre les rencontres entre les classes de l'école pour les activités suivantes :

- endurance : vendredi 10 avril 2015 ;
- athlétisme : vendredi 12 juin au matin.

Rencontre « Balle ovale » : les dates n'ont pas encore été communiquées. Les élèves des classes concernées bénéficieront d'un entraînement de 3 séances au stade Samitier avec Serge Lefebvre, intervenant extérieur habilité par la DSDEN.

▪ **Classes de découverte** :

Il y a bien un projet de classe de découverte qui concernera 2 classes et demie d'élèves de CM1 sur un thème qui est actuellement à l'étude.

Fête de l'école :

Elle est prévue le 26 juin 2015 sous forme d'Olympiades avec tirage au sort de tickets de participation. Son déroulement serait le suivant :

8h30-9h45 : préparation et installation des jeux par les parents et le directeur.

9h45-11h45 : Jeux pour les élèves

11h45-12h00 : retour en classe des élèves & rangement des jeux par les parents.

14h00-15h00 : tirage des lots

15h00-16h00 : goûter collectif et retour en classe.

La réunion pour l'organisation de la Fête de l'école aura lieu le jeudi 5 mars à 18h30 afin d'avoir le temps de collecter les lots et de ne pas surcharger la fin d'année. Les parents font remarquer que si la fête de l'école se fait sur une journée entière, il sera plus difficile de trouver des parents pour encadrer.

Intervenant extérieur :

M. Dagut animateur municipal EPS intervient dans toutes les classes le mardi après-midi et le jeudi matin à raison de 50 minutes par classe sur les thèmes suivants : orientation, expression corporelle, crosse canadienne, jeux d'opposition. M. Dagut intervient le mardi après-midi de 14h10 à 15h00 et de 15h00 à 15h50 et 50 minutes le jeudi matin.

Remerciements à la Caisse des Ecoles qui a conservé les interventions de l'animateur sportif sur les écoles de Gargenville.

Vote du règlement intérieur de l'école :

Modifications à apporter : relecture par M. Guilbaud de certains passages (surlignés) ; modification du passage concernant notamment les nouveaux horaires de l'école. (Voir nouvel exemplaire joint.)

Il est approuvé à l'unanimité. Le règlement de l'école sera affiché à l'entrée de l'école, et téléchargeable sur le site de l'école.

Bilan OCCE 2013/2014.

Lecture du bilan financier de l'exercice 2013-2014 est faite par Madame Delsupexhe.

Montant au crédit en début d'exercice : 7 846,62 € ; Montant au crédit en fin d'exercice : 7 587,92 € ; il y a la subvention de la Caisse des Ecoles (855€) mais pas du Conseil Général. Un justificatif de la mairie est demandé.

Le déficit entre dépenses et recettes s'élève à 258,70€ pour l'année dernière.

Divers :

- Beaucoup d'enfants oublient des vêtements à l'école et peu de parents les réclament ; stockage dans un carton dans le hall : les parents peuvent venir y chercher les habits perdus de leurs enfants (école indépendante de la garderie) ; merci de les ranger dans le carton après la recherche.
- Le lancer de ballons à l'initiative de l'API a généré un bénéfice de 110 € au profit des écoles.
- L'API rappelle qu'elle organise une bourse aux jouets le weekend des 29-30 novembre 2014.
- L'AGPG organise une Brocante des Enfants le 26 octobre.

▪ Festival du livre :

Nous souhaiterions reconduire, avec la participation des représentants de parents, pendant une semaine, le Festival du Livre qui consiste en une exposition de livres pour les enfants dans la salle informatique. Les élèves viendront découvrir les volumes exposés avec leur enseignant ; ceux qui le souhaitent, pourront en acheter ; l'objectif est de faire découvrir aux enfants le goût de la littérature et de doter l'école de volumes pour une valeur de 25% des livres vendus ; les parents pourront accéder à la salle, avec leur enfant, à certaines heures qui seront affichées. L'accès se fera par la porte de secours.

Date des prochains Conseils d'Ecole , le mardi 10 mars 2015 et le mardi 16 juin 2015 de 18h30 à 20h30.

Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché à l'école et publié sur le site, avec l'accord de Madame l'Inspectrice.

L'équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l'école afin de ne pas avoir à le photocopier.

Adresse du site internet de l'école Molière, hébergé comme le veut la réglementation, au CRDP de Versailles:

<http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36.

Le secrétaire, Mme Smittarello :

Le directeur, Monsieur Guilbaud :

Pour l'AGPG, Madame De Muynck :

Pour l'API, Monsieur Poinsignon :